Animations mode d'emploi

Nos sorties (ateliers, balades, bivouacs, jeux de piste, ateliers photos…) sont toutes gratuites et encadrées par des spécialistes éco-animateurs qui sauront vous faire partager leur passion de la nature, leur connaissance des sites et leurs astuces pour observer la faune et la flore.

Pour chaque animation, l'inscription auprès de l'animateur est obligatoire, maximum 48h avant la date de la sortie. Le lieu précis de rendez-vous, la durée de l'animation et les informations pratiques (accès, équipement…) vous seront indiqués lors de l'inscription.

Le Département et ses partenaires se réservent le droit d'annuler la sortie en cas de conditions météorologiques défavorables, de risques incendie ou par manque de participants.

Conseils pratiques

Adoptez les bons gestes et les comportements appropriés

Prévoyez, selon la météo, des vêtements chauds et imperméables ou légers avec une protection contre le soleil (de couleur neutre de préférence pour augmenter vos chances d'observer la faune sauvage).
Équipez-vous de chaussures de marche ou de bottes, munissez-vous, si possible, d'une paire de jumelles et d'une lampe frontale pour les soirées d'observation.
Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante et un pique-nique pour les sorties plus longues.

En savoir plus sur **www.vaucluse.fr** et sur

@departementvaucluse

Crédits photos : CD84, D.Bottani, D.Tatin, D. Marguerat, Ph. Maquin, A. Jerocki, B. Moraze. Adobe Stock : Papinou, Marc, gabe9000c, Gary Perkin, Harry Collins

Tous nos remerciements aux collectivités propriétaires des ENS pour leur mission de conservation active du patrimoine naturel.